

La Boyer

179

BIO5

Consultation sur le développement durable
de la production porcine au Québec

6211-12-007

Photo: P. Guindé

**Une rivière...
un milieu de vie!**



D'où vient cet intérêt pour la Boyer ?

Vers la fin des années 60, des baisses de capture d'éperlan arc-en-ciel ont été constatées dans le fleuve et sur la principale frayère à éperlan de l'estuaire du Saint-Laurent située sur la rivière Boyer. Les suivis de pêche effectués par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) ont permis de faire un lien entre la production de la frayère et la chute dramatique des prises dans le fleuve. À partir de 1977, la pêche fut interdite sur la frayère de la rivière Boyer qui occupe les deux premiers kilomètres de son embouchure.

Les années 80-90 ont été témoins de la désertion complète de la frayère par l'éperlan. Ce signal d'alarme a été relié à la détérioration de la frayère et de la qualité de l'eau. L'oeuf de l'éperlan nécessite un substrat propre pour qu'il puisse s'y fixer et s'y développer. La qualité de l'eau joue un rôle important pendant l'incubation jusqu'à l'éclosion suivant laquelle la larve dévale vers le fleuve pour y poursuivre sa croissance.

Cette problématique, provenant de l'utilisation du territoire agricole, a provoqué le regroupement d'organismes du milieu concernés par le bassin versant de la rivière Boyer. Une concertation a permis, en 1992, la formation d'un comité pour entreprendre sa restauration. Par la suite, ce comité devient, en 1995, le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB), une corporation sans but lucratif.

La rivière Boyer

Des causes et des effets non souhaitables:

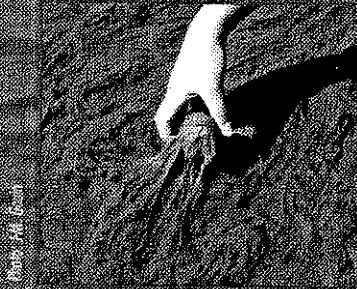


Photo: J.B. Gauthier

Les effluents domestiques et industriels peu ou pas traités et les apports agricoles se retrouvant dans la rivière Boyer détériorent la qualité de l'eau. Cet enrichissement est la principale cause de la prolifération des algues.

L'expansion des entreprises agricoles et l'intensification des pratiques, produisent un plus grand volume de fumier et de lisier. Cela se traduit par une pression plus grande sur la qualité de l'eau et de l'environnement.



Photo: J.B. Gauthier



Photo: J. Lacroix

Oups! C'est ce qui s'appelle se faire prendre en flagrant délit!

La détérioration de la végétation de la bande riveraine, notamment par le piétinement et le broutage du bétail, crée une zone propice à l'érosion et favorise les pertes de sol et d'engrais dus au ruissellement.

L'augmentation de la densité de drainage favorise une évacuation plus rapide des crues. La force hydrique qui en résulte amplifie l'érosion des berges. La végétation en rive offre une protection contre l'érosion.



Photo: J.B. Gauthier

réagit aux actions posées s

Des éléments de solutions à encourager:

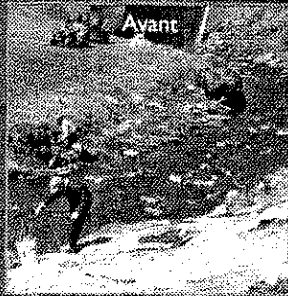


Photo: C. Joubert



Végétalisation des rives, passages à gué contrôlés sont des méthodes qui favorisent une meilleure qualité de l'eau et de l'habitat faunique tout en agrémentant l'aspect visuel du paysage. Cet aménagement en milieu agricole en est un exemple.

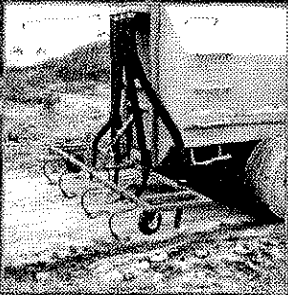


Photo: J.M. Guerin

En agriculture comme dans d'autres domaines, des moyens adéquats permettent de réduire considérablement les effets néfastes associés à certaines pratiques. Par exemple, l'épandage avec rampe réduit les odeurs et améliore les rendements.



Photo: J.M. Guerin

L'implication des gens du milieu est encouragée par des activités de sensibilisation diverses et par des outils de communication. Ces actions permettent d'informer les gens du milieu sur une foule d'aspects du projet de restauration de la Boyer et de son plan d'action.



ur son territoire...

Des résultats appréciables:

Retrouver les usages perdus de notre rivière



Photo: G. Labarre

Un milieu rural attrayant suscite la fierté des résidents et l'intérêt des touristes. Les retombées économiques participent à l'essor du commerce local.



Photo: M. Casse

Une flore variée et des plus colorées, colonisant des milieux intéressants et permet d'en faire des lieux éducatifs.



Photo: G. Labarre

Une rivière en santé est un milieu accueillant pour une faune et une flore diversifiées (biodiversité).



Photo: G. Labarre

La pratique d'activités de plein-air et récréatives.



Photo: MEF

Une eau saine permet la pratique de plusieurs activités pour toute la famille.

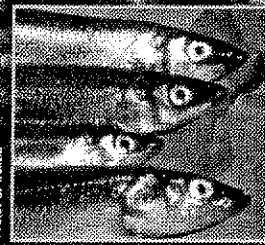


Photo: G. Labarre

Le retour dans la Bøyer d'une espèce jadis abondante, l'éperlan. La situation de cette population est actuellement préoccupante.

Les principaux objectifs de la corporation...

- **Retrouver et conserver une qualité de l'eau** dans le bassin versant de la rivière Boyer (le "bassin versant" regroupe l'ensemble du territoire où les précipitations qu'il reçoit tendent à se diriger vers toutes les voies d'eau alimentant la rivière Boyer).
- **Restaurer et préserver le bassin versant de la Boyer** en s'assurant que l'utilisation des ressources du territoire ne met pas en péril les ressources à préserver: l'eau, le sol, la faune, la flore et le paysage. C'est la "gestion intégrée des ressources".
- **Favoriser et maintenir une diversité biologique** pour la faune et la flore aquatiques et terrestres. Une diversité d'habitats permet l'essor de la biodiversité.
- **Promouvoir le développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement**. L'agriculture durable nécessite que les ressources dont elle dépend soient également durables.

La mise en valeur du milieu est un **projet de société**. Pour y arriver, les gens qui forment la communauté n'ont d'autre choix que de se concerter et de travailler ensemble.

Un organisme qui regroupe les représentants des différents champs d'intérêts permet à chacun de **se faire entendre** et de **trouver des solutions** acceptables pour toute la communauté.



Photo: G. Trécin, MEF

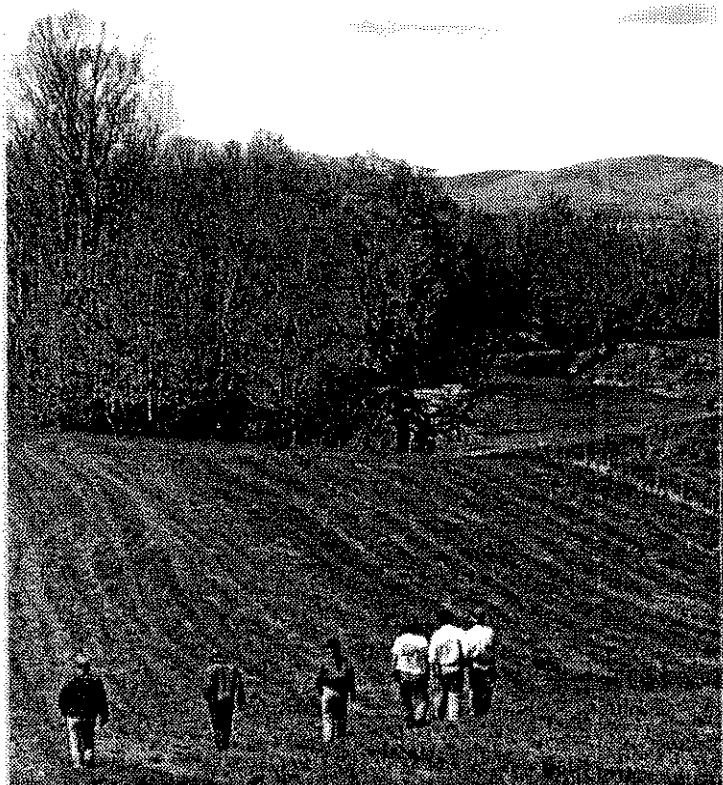


Photo: J.M. Gauthier

Le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB), incorporé à l'été 1995, regroupe des représentants d'organismes du milieu.

Membres actifs:

- Association Belle Chasse & Pêche inc.
- Club Richelieu de Saint-Charles
- Comité des priorités environnementales de Bellechasse
- Municipalités du bassin versant de la rivière Boyer: Honfleur, La Durantaye, St-Anselme, St-Charles, St-Gervais, St-Henri, St-Michel, St-Vallier.
- Syndicats de bases de l'UPA de la plaine, de Kennedy et du centre de Bellechasse

Membres conseillers:

- Fédérations régionales de l'UPA (Lévis-Bellechasse, Lotbinière-Mégantic et Rive-Nord)
- MAPAQ, Direction régionale Chaudière-Appalache
- MEF, Direction régionale Chaudière-Appalache
- MRC de Bellechasse



Une approche de gestion par bassin versant

Qu'est-ce qu'un bassin versant?

Nous savons que l'eau, par gravité, coule du point le plus haut vers le point le plus bas. Le territoire qui constitue le bassin versant d'un cours d'eau est délimité par les points les plus élevés d'où l'eau qui s'y retrouve se dirigera vers le point le plus bas, c'est-à-dire la rivière de ce bassin.

Sur la carte, on peut voir les limites du bassin versant et des sous-bassins de la Boyer. L'eau qui se retrouve à l'extérieur de ces limites fait partie du bassin versant voisin.

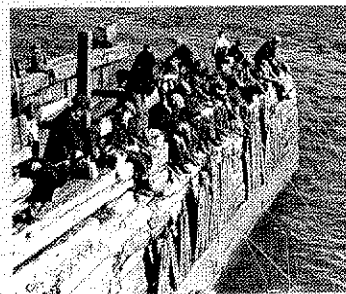


Quels sont les avantages de la gestion par bassin versant?

- Avoir une vision globale du territoire afin d'agir localement sur un problème sans causer d'impacts négatifs ailleurs dans le bassin
- Connaître l'utilisation du territoire et les pressions exercées sur l'environnement et la qualité de l'eau
- Permettre une gestion intégrée des ressources dans un esprit de développement durable
- Effectuer des démarches de sensibilisation et de mobilisation des gens du milieu en tenant compte de la réalité locale
- Développer un sentiment d'appartenance à son milieu

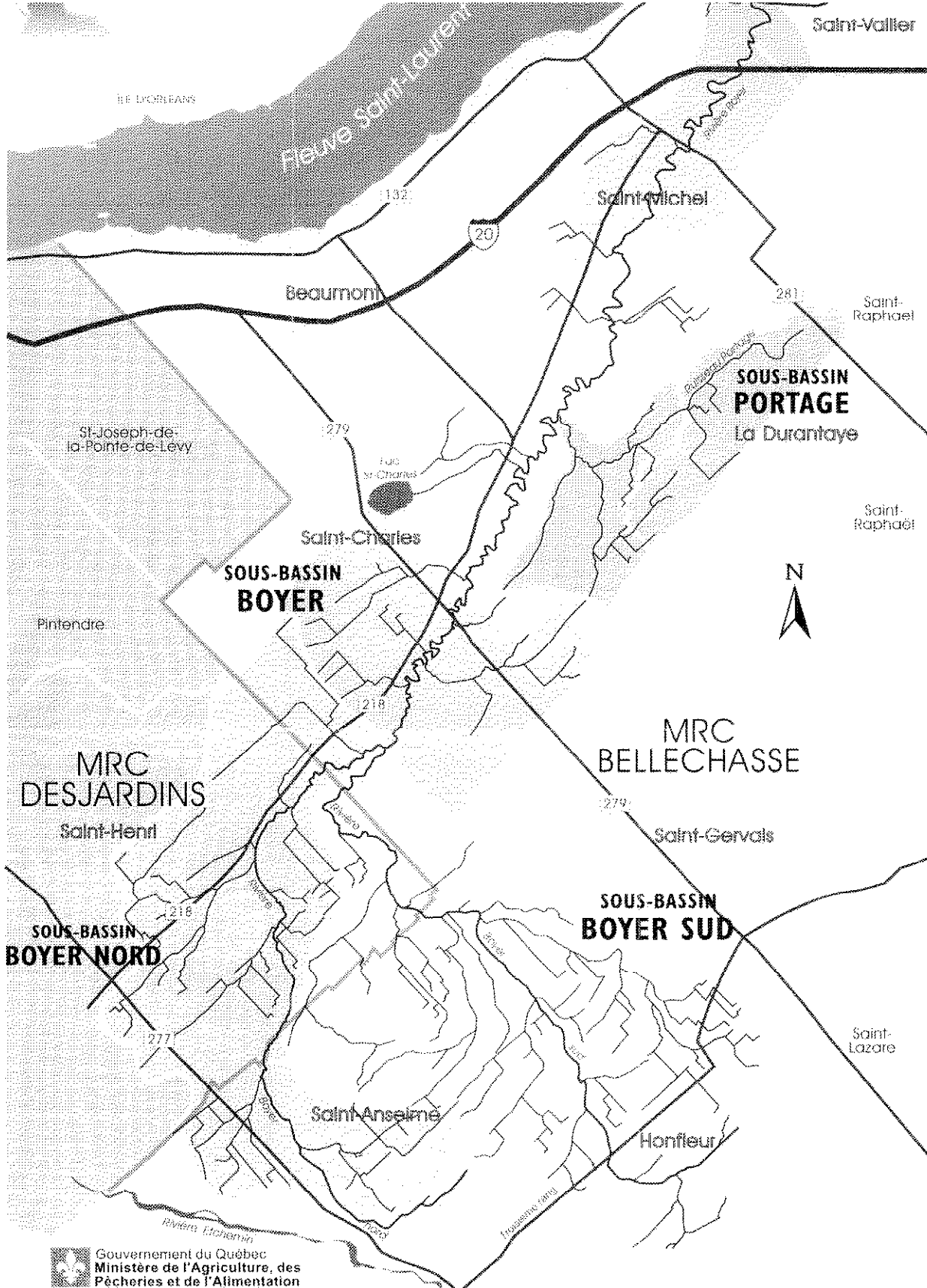
Il existe toutefois quelques contraintes:

- Les régions administratives des différents paliers de gouvernement qui chevauchent parfois un ou plusieurs bassins versants. L'eau ne respecte pas les limites des régions administratives!
- Il est aussi difficile de sensibiliser une municipalité dont la majeure partie de ses résidents sont situés à l'extérieur du bassin versant concerné.
- La réglementation n'est pas toujours adaptée à la réalité d'une gestion par bassin.



Une scène à caractère historique: la pêche à l'éberlan sur les quais de Québec, en 1946

Le désir de retrouver les usages jadis pratiqués sur la rivière Boyer, notamment la pêche, la baignade et un patrimoine naturel en santé, a un effet mobilisateur sur les gens du milieu.



Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Agriculture, des
 Pêcheries et de l'Alimentation

LÉGENDE	
	Limite de M.R.C.
	Limite municipale
	Route principale
	Ligne de cours d'eau

BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE BOYER

	SOUS BASSINS				TOTAL
	PORTAGE	BOYER	BOYER Nord	BOYER Sud	
Superficie (km carré)	21	75	56	65	217km ²
Km de cours d'eau	33	96	99	117	345km
SUPERFICIES (ha)					
Superficie en cultures	879	4807	2816	4535	13037ha
Superficie boisé	1225	2614	2712	2138	8689ha
Superficie totale	2104	7421	5528	6673	21726ha
Population totale: 15 858 habitants					

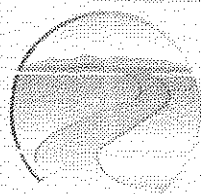
*Redonnons
à la génération future
un patrimoine naturel
dont ils seront fiers.*



La publication de ce document est rendue possible grâce à la contribution financière de Saint-Laurent Vision 2000.



Rédaction: Jean-Michel Gouin
Graphisme: Caron & Gosselin (Jean-René Caron)
Cartographie: MAPAQ et G.I.R.B.



*Groupe d'intervention
pour la restauration de la Boyer*